



ASSOCIATION
SPORTIVE DE
LOUVECIENNES



CA ASL du 10 décembre 2024 Compte-rendu

Etaients présents :

Christine ROUMILHAC Présidente
Françoise LECLERC Trésorière
Corinne GONDEK membre
Jean Claude MIREMONT membre
Marie Paule MULET membre (Visio)

Absents excusés :

Marc DE GIOVANNI membre
Didier KOMAI membre
Laurent LESAGE MAIRIE
Stéphane PIHIER MAIRIE

L'objectif unique de ce CA est le vote d'un nouveau bureau.

Les participants ont été informés à l'avance que le vote par procuration n'était pas possible.

Pascal BONNE a démissionné avant l'AG, Céline ERRADI après l'AG

La proposition d'un bureau composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire est adoptée à l'unanimité des membres du CA présents (5 sur 7).

Christine ROUMILHAC se représente comme Présidente, Françoise LECLERC se représente comme Trésorière.

Corinne GONDEK se présente comme Secrétaire.

Points divers

planification des CA :

Marie Paule MULET n'est pas disponible le mercredi, Corinne GONDEK pas disponible le mardi à partir de 19 h 15.

Jean-Claude peut être disponible de temps en temps le mercredi.

Il serait pertinent de prévoir des CA plus courts, en recherchant l'efficacité.

Le prochain CA est prévu le 14 janvier 2025 à 17 h 30.

Assoconnect :

Jean-Claude MIREMONT mentionne l'implication des sections Yoga et Taichi dans Assoconnect.

Mutuelle :

Depuis quelques années, la mutuelle est obligatoire pour les salariés. Si le conjoint bénéficie d'une mutuelle d'entreprise, celle-ci doit être justifiée avec une attestation. Une mutuelle personnelle n'est pas valable et il est nécessaire de prendre une mutuelle d'entreprise pour le salarié concerné. Marie Paule MULET va faire un point concernant la Mutuelle avec tous les salariés de l'ASL.

Annuaire des sections :

Cet annuaire doit être mis à jour par la secrétaire. Nécessité d'avoir un contact via un mail standard avec toutes les sections pour la mise à jour.

Statuts de l'ASL :

Les statuts sont à revoir. Une piste serait de faire une AG pour tous, l'ASL étant membre de la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO).

Jean-Claude MIREMONT se propose de faire des recherches dans les ressources de la Fédération Omnisports par rapport au changement de statuts.

Section Badminton :

A la suite de la démission du bureau et un mail transmis par une adhérente, la présidente propose d'envoyer un mail aux adhérents de la section de la section pour les rassurer. Leur préciser que la section est prise en main par l'ASL et peut fonctionner ainsi pour le moment et leur indiquer la marche à suivre pour le fonctionnement courant.

La présidente a la main en ce qui concerne les licences. Les licences ont été prises au nom de la BCRL et pas au nom de l'ASL. A modifier l'an prochain pour les joueurs loisirs

Section Tennis :

La présidente souhaite organiser une réunion pour mettre les choses à plat en ce qui concerne la section Tennis. On va toucher une subvention d'investissement.

Horaires ouverture gymnase :

Christine Roumilhac a rencontré Madame le Maire avec Laurent LESAGE. La maire souhaite que toutes les sections sans exception quittent le gymnase maximum à 22 h00 . Cela impliquera des changements d'horaires avec des fins de cours à 21H45. A élaborer en concertation dès que possible et pour septembre 2025 max.

La séance est levée à 19H30

Christine ROUMILHAC
La présidente ASL

